

Capital, ou à acquérir chaque année, par le montant des arrérages progressivement éteints ou à éteindre; le tout encore, outre le produit du vingtième, revenu propre de la Caisse des Amortissemens étranger à ces assignats & destiné au remboursement des Dettes qui n'avoient point d'assignats fixes.

Il résulte, Sire, de ces détails que l'Arrêt du Conseil du 19. Juin dernier divertit quarante & un millions cinq cens quatrevingt six mille sept cens cinquante-six livres d'assignats fixes & déterminés, sans y comprendre les sommes additionnelles résultantes des portions d'arrérages déjà éteintes de diverses parties de Rentes, qui devoient accroître aux taux annuels des remboursemens, pour accélérer la libération, jusqu'à l'extinction entière de chacune de ces parties de Rentes, & par conséquent être aussi employées à la charge du Trésor Royal, dans la recette de la Caisse des Amortissemens chargés de les convertir en remboursemens. Votre Majesté est suppliée de considérer à quel point l'Arrêt du Conseil du 19. Juin dernier porteroit une intervention totale dans l'état entier de ses Finances; renverseroit la plus grande partie de ses engagements; enfreindroit les dispositions les plus authentiquement scellées de l'autorité législative; enfin anéantiroit toute espérance d'une libération possible dans les affaires de l'Etat, en faisant disparaître & livrant arbitrairement au seul usage du Trésor Royal, déchargé de la charge de toute espèce de remboursement, la totalité des fonds destinés à l'acquit de ces Capitaux, une masse de produits qui ne sert que d'impositions multipliées, sous prétexte de besoins pressans de la guerre & de la nécessité de libérer l'Etat, les produits mêmes de nouvelles impositions étant accumulés récemment sans aucune destination; & rejettant sur une Caisse des Amortissemens, frustrée de tous ces fonds, frustrée de tous les nouveaux secours, réduite au-dessous du taux de ses premiers revenus, la masse de toutes les charges recueillies de toutes parts, & retirées des destinations qui leur étoient affectées.

Par de telles opérations on fait envisager la perpétuité effective des Dettes de l'Etat & de la Caisse des Amortissemens, déjà conduite, par le Tableau  
annexé